



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU GRANIT
MUNICIPALITÉ DE LAMBTON**

Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Lambton, tenue au lieu extraordinaire du 230, rue du Collège, Lambton, le mardi 7 mai 2024 à 22:10 hres

Sont présents à cette séance les membres du Conseil suivants :

Siège #1 - Pierre Lemay
Siège #2 - Frédéric Breton
Siège #3 - Roch Lachance
Siège #4 - Alain Villeneuve
Siège #5 - Pierre Couture
Siège #6 - Michel Lamontagne

Tous formant quorum sous la présidence du Maire, monsieur Ghislain Breton. madame Maryse Champagne, directrice générale et greffière-trésorière par intérim agit à titre de secrétaire.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

24-05-145

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président présente l'ordre du jour de la séance.

- 1 - OUVERTURE DE SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - DÉCLARATION D'INTÉRÊT PÉCUNIAIRE PARTICULIER
- 4 - SUJETS À DISCUTER
 - 4.1 - Octroi d'un mandat -Caractérisation environnementale de site phase II dans le cadre du projet de réfection du 4e rang.
- 5 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 6 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé, appuyé et résolu:

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

24-05-146

- 3 - DÉCLARATION D'INTÉRÊT PÉCUNIAIRE PARTICULIER
- 4 - SUJETS À DISCUTER

24-05-147

- 4.1 - Octroi d'un mandat -Caractérisation environnementale de site phase II dans le cadre du projet de réfection du 4e rang.

ATTENDU QUE la Municipalité a lancé un appel d'offres pour une caractérisation environnementale de site phase II dans le cadre du projet de réfection du rang 4 sur une longueur d'environ 760 mètres;

ATTENDU la municipalité a reçu les soumissions suivantes;

Soumissionnaire	Montant initial (avec taxes)
Terrapex environnement Ltée	53 608,24 \$
NVIRA Environnement Inc.	68 214.67 \$

ATTENDU QUE suite à l'analyse de la soumission, la firme Stantec Experts-Conseils Ltée recommande le plus bas soumissionnaire conforme Terrapex Environnement Ltée;

Il est proposé, appuyé et résolu:

QUE la Municipalité octroie le mandat de la caractérisation environnementale de site phase II à Terrapex Environnement Ltée. au montant de cinquante-trois mille six cent huit dollars et vingt-quatre (53 608.24\$) .

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Des personnes présentes dans l'assistance s'adressent au Conseil municipal.

24-05-148

6 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE


Il est proposé, appuyé et résolu:

QUE la séance soit levée, il est 22h h 19

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

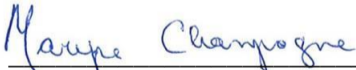


Ghislain Breton
Maire



Maryse Champagne
Directrice générale et greffière-trésorière par intérim

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT - Je soussignée certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité.



Maryse Champagne
Directrice générale et greffière-trésorière par intérim

Je, Ghislain Breton, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.



Ghislain Breton
Maire